

considérable du métrage du costume féminin, entraînant après eux des milliers d'ouvriers, sans travail et sans pain, pour la même raison. (1)

Par contre, les factures des couturières ont-elles diminué dans la même proportion ? Je voudrais pouvoir le prouver, ne fût-ce qu'en guise de circonstances atténuantes, et en adoucissement notable apporté au budget féminin. Hélas ! d'autres artifices ont remplacé le coût du tissu qui manque, et nos coquettes sont les dernières à songer aux misères nées de cette crise sociale.

Songent-elles également au budget de la charité qu'elles doivent évaluer équitablement d'après leurs propres ressources ? N'est-il pas souvent écorné, oublié, ou diminué sensiblement, parce que les exigences mondaines l'absorbent tout entier ?

Donc, pour nous résumer, Mesdames, c'est à nous, femmes de la Ligue, qui avons accepté déjà bien des mandats pour aider au relèvement du foyer, qu'il appartient, dans la mesure de nos moyens, de notre cadre d'influence et de notre courage personnel surtout, de tenter de réagir par notre exemple, par notre intervention prudente et charitable, chaque fois que nous pourrons dire un mot, persuader, plaider enfin la cause de la morale outragée.

Soyons élégantes tant que nous voudrons, si notre situation, notre fortune, notre âge nous le permettent. Nul commandement ne l'a jamais proscrite, cette élégance qui n'est autre que le bon goût, et dont nous étions si fières d'avoir établi notre réputation à travers le monde.

N'asservissons pas notre âme aux sottes et blâmables exigences d'un corps qui oublie trop souvent qu'il n'est qu'un serviteur. C'est elle qui doit être la régulatrice de nos actes extérieurs ; c'est elle qui doit transparaître au dehors par la correction toute chrétienne qu'elle doit savoir imposer à son compagnon de route, destiné, lui, par une juste réparation de ses fautes, à la décrépitude, à la corruption, à la poussière du tombeau.

Respectons le lieu saint surtout.



*Nobles déclarations d'un prêtre.* — Il y a quelques semaines, un prêtre, M. le chanoine Lachenal, était cité devant le tribunal correctionnel de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), pour avoir attaqué, en chaire, pendant les exercices d'une mission, le manuel Calvet, un des livres scolaires condamnés par les Evêques de France.

On lira avec intérêt la fière réponse que présenta l'accusé :

(1) Monsieur Wibeaux, Industriel à Roubaix, (département du Nord, France,) fait cette déclaration : " Les robes dites entravées, fourreaux, étuis si bon vous semble, ont amené une baisse de 50 %, sur le métrage des étoffes destinées à leur confection ; alors, la quantité à produire a diminué d'autant ; par suite dans la seule ville de Roubaix, 22,000 Ouvrières et Ouvriers ont été contraints au chômage ; enfin, conclusion dernière, perte sèche de près de 20 millions de francs de salaires, depuis un an."